

VILLE DE DREUX
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
COMPTE-RENDU SOMMAIRE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 MARS 2017

L'an deux mil dix sept le 28 mars à 17 h 30, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués le 20 mars 2017, se sont réunis Salle des Commissions en Mairie Centrale à Dreux, sous la présidence de :

Madame Naïma M'FADDEL-NTIDAM.

***Etaient présents :** Mesdames M'FADDEL-NTIDAM, de LA GIRODAY, WILLEMIN, MARTIN, RUAULT, HERVET, RUTKOWSKI, ANTORE et MAILLET.*

***Etaient excusés :** Messieurs HAMEL (pouvoir à Madame M'FADDEL-NTIDAM), CHAKKAR (pouvoir à Madame MAILLET), LOSA.*

***Etait absente :** Madame MAUPAS-RABINE.*

Madame CABRITA, Directeur du CCAS, a été désignée comme Secrétaire.

Le Conseil d'Administration,

Approuve à l'unanimité :

➤ L'ordre du jour.

Ratifie :

➤ Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 21 février 2017.

Madame M'FADDEL-NTIDAM rend compte :

- Des décisions prises par la Commission Permanente en application de l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et de la Famille.

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré,

Adopte à l'unanimité :

- Le compte Administratif 2016 : Budget principal CCAS,
- Le compte Administratif 2016 : Budget annexe Service de Soins Infirmiers A Domicile,
- Le compte Administratif 2016 : Budget annexe Logements-Foyer pour Personnes Agées de la Vaumonnaie,
- Le compte Administratif 2016 : Budget annexe Forfait Soins Courants,
- Le compte Administratif 2016: Budget annexe Service d'Aide A Domicile,

- Les comptes de gestion 2016 du Receveur, budgets principal et annexes.

Approuvé à l'unanimité :

- L'affectation du résultat de fonctionnement 2016 : Budget principal du Centre Communal d'Action Sociale,
- L'affectation du résultat de fonctionnement 2016 : Budget annexe Logements-Foyer pour Personnes Agées de la Vaumonnaie,
- L'affectation du résultat de fonctionnement 2016 : Budget annexe Forfait Soins Courants,
- La tarification 2017 des sorties des Personnes Agées,
- L'ajustement des états des emplois Budgets principal Centre Communal d'Action Sociale et annexes,
- La modification du règlement intérieur de la Ville de Dreux, le Centre Communal d'Action Sociale et la Caisse des Ecoles.

Vu pour être affiché, le 30 mars 2017 conformément aux prescriptions de l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**La Vice-Présidente du
Centre Communal d'Action Sociale,**



Naija M'FADDEL-NTIDAM